



COUPE DU MONDE
RUGBY
FRANCE 2023

Marché n° 210016

Marché ayant pour objet des prestations d'appui d'audit interne pour le
Comité d'Organisation de la Coupe du Monde de Rugby 2023

Modification du dossier de consultation des entreprises

Ajout de questions / réponses

Rédacteur : direction de l'administration, des finances et des ressources humaines

Le : 29/09/2021

QNA 1

Cette note vise à apporter et publier les réponses à des questions posées au pouvoir adjudicateur.

- 1. Dans le cahier des charges il est précisé page 5 : « Deux auditeurs », attendez-vous des niveaux de séniorité différents pour chacun des deux et si oui lesquels ?**

Réponse : Étant donné le nombre de revues et de sujets différents qui seront abordés, le pouvoir adjudicateur attend éventuellement 1 profil sénior si cela est jugé utile par le candidat.

- 2. Souhaitez-vous également que nous puissions vous apporter nos compétences sur les autres étapes (1 et 2 notamment) en ajoutant un profil de management dans notre proposition ?**

Réponse : Oui, sur l'étape 2 éventuellement pour accompagner le chef de mission sur certains guides d'entretien et afin de l'alerter sur les éventuelles parties non couvertes.

- 3. Que signifie l'acronyme « VIK » dans le tableau de planification des revues ?**

Réponse : L'acronyme « VIK » signifie « Value In Kind » (ou échange marchandises). L'échange marchandises est un échange, souvent à valeur égale, de biens et de services entre un client et un fournisseur. La seule différence de l'échange marchandises avec un achat « classique » se situe au niveau du flux financier puisque si l'échange est de même valeur, il n'y a justement pas de flux financier. Il est quand même nécessaire de recevoir une facture d'achat et d'émettre une facture une vente. Les factures doivent mentionnées les termes « échange marchandise » ou « compensation » et « seule la TVA est due ».

- 4. Il est prévu une revue des systèmes d'information : peut-on vous proposer un profil d'auditeur IT spécifique sur cette revue ?**

Réponse : Oui pour la revue IT en 2022.

- 5. Disposez-vous d'outils interne pour mener les missions ou avons-nous la latitude de vous proposer nos outils ?**

Réponse : Il n'est pas nécessaire de proposer des outils.

- 6. Avez-vous une idée de la durée de la phase 3 pour chacun des cycles ?
Notamment le nombre de personnes à interviewer.**

Réponse : Pour chacun des cycles, la durée de la phase 3 est d'un mois et il y aura entre 5 et 7 personnes à interviewer. L'intervention des auditeurs du prestataires sera limitée à 5 à 10 jours ouvrés par revue, soit un total de 55 à 110 jours sur l'ensemble de la période du marché.

- 7. Pourrons-nous nous rendre sur les sites, ou l'ensemble des travaux devront être menés à distance chez nous, ou centralisés au niveau du GIP à Paris ?**

Réponse : Les deux.

- 8. La proposition tarifaire peut-elle inclure uniquement un TJM par profit sans montant global (difficile à chiffrer à ce stade) ?**

Réponse : C'est un TJM qui est attendu. Le candidat peut néanmoins proposer un prix forfaitaire pour l'ensemble du marché dans les conditions présentées dans les documents de consultation et dans le présent document.